

L'ÉCHO de Saint-Pierre

Siège du journal : MPT de Saint-Pierre Tél 02 98 45 10 92

courriel : echodesaintpierre@orange.fr - Site internet : www.echodestpierre.infini.fr

Mensuel gratuit

N° 277 novembre 2015

YANN GUÉVEL. Au plus près des citoyens !

Yann Guével a 42 ans et est ingénieur en informatique. Il est à son deuxième mandat de Maire adjoint et siège à la mairie des Quatre-Moulins.



Le quartier des Quatre-Moulins ?

Il l'a traversé dans tous les sens, en petit tracteur, à vélo et maintenant à moto. Sauf, quand il faut envoyer les enfants à l'école... Ses parents étaient tous deux militants syndicaux. Pour Yann Guével, le chemin était tout tracé pour devenir actif auprès des citoyens.

Sa scolarité

Il l'a suivie à Anne Marie-Javouhey et à Kerbonne. C'est dire qu'il le connaît bien son quartier ! En 1997, il suit l'école d'ingénieur à l'ENIB et obtient son diplôme. Il exerce à Brest dans une grande société.

Premiers pas en politique

2005 : il est militant au PS et distribue des tracts en vue des élections. Il sent alors que son vrai engagement en politique va démarrer.

2008 : premier mandat. Il aura en charge les équipements socioculturels et du patrimoine.

2014 : le 5 avril, il est élu Maire adjoint, responsable du quartier des Quatre-Moulins et est coordinateur entre les services municipaux et les habitants.

Son engagement et ses ambitions

Il a la volonté de se tenir "au plus près des citoyens et acteurs du quartier" et de faire le lien avec les habitants (CCQ). Il a à cœur, la réussite de la réhabilitation du bas de Recouvrance et son espace public.

Le plus enrichissant dans sa fonction ?

Le contact, le travail de terrain, avoir la possibilité de travailler sur toutes les politiques de Brest Métropole. La satisfaction de voir aboutir les demandes formulées par les habitants.

Sa vie de famille et la Mairie

Yann Guével a trois jeunes enfants. Il travaille à mi-temps dans une entreprise. Avec les contraintes du mandat, la disponibilité pour la famille, n'est pas chose aisée. Il s'oblige à se réserver le week-end, où il arrive à déconnecter entièrement et à profiter des siens. "Être élu ne doit pas faire un mauvais père".

Son mauvais souvenir

Yann Guével reconnaît et encourage l'action associative. Il est très attentif au dynamisme du quartier.

Quelle déception de ne pas avoir réussi à maintenir l'activité d'une d'entre elles ! C'est très frustrant de s'être démené et de ne pas y arriver...

Séquence émotion

En 2008, Monsieur François Cuillandre lui téléphone pour lui annoncer qu'il vient d'être nommé adjoint. Un ami près de lui, lui demande si ça va, pourquoi il est aussi pâle ? Cette marque de confiance... Le rêve est devenu réalité et maintenant, il faut y aller !

Sa devise

"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants" (Saint-Exupéry). Écologie, développement local, liens sociaux, intérêt collectif... C'est son pacte de la vie pour laisser un héritage à nos enfants.

Martine

Association Faso Actions Parrainages (AFAP)

L'association favorise la scolarisation des enfants du Burkina Faso. Sa présidente Marie-Louise Guillerm et deux membres du bureau répondent aux questions de l'Écho.

L'Écho : quels sont les objectifs de l'association ?

Marie-Louise : notre association vient en aide aux populations du Burkina Faso en favorisant la scolarisation des enfants orphelins ou démunis, dans un pays où l'école est payante. Nous intervenons dans la région de Kyon, au centre-ouest du pays. Nous nous attachons à ce que les enfants acquièrent une formation leur permettant de vivre de leur travail. Nous suivons les enfants du primaire jusqu'au Bac. Nous nous appuyons sur des partenaires africains avec lesquels nous avons construit une relation de confiance. Les adhérents de l'association sont les parrains des enfants avec lesquels ils entretiennent une relation suivie.

L'Écho : en quoi consiste le parrainage ?

Marie-Louise : la cotisation du parrain qui adhère à l'association, permet de prendre en charge les frais de scolarité d'un filleul, d'acheter les fournitures scolaires, de fournir un repas et de participer aux frais de santé. Nous avons rédigé une charte des parrainages qui définit les devoirs des filleuls et les engagements des parents (ou tuteurs) ; un document cosigné par ces acteurs et par un membre de l'association constitue un véritable contrat moral. Un bilan annuel du parrainage est établi pour chaque enfant. Un comité local restreint, statue dans le cas d'éventuels problèmes.

L'Écho : l'école dans la brousse, doit nécessiter des moyens ; quelles sont les contributions de l'association ?

Marie-Louise : scolariser chaque année plus de 100 élèves en primaire, en secondaire et en études supérieures ou apprentissage, nécessite effectivement des moyens importants. L'association est particulièrement fière d'avoir contribué à la construction et à l'aménagement d'une école primaire, d'un collège et d'un lycée (dont 2 classes sont actuellement opérationnelles). Nous avons aussi entrepris des travaux de réparation sur des véhicules (ambulance), sur les pompes, le puits et qui profitent à la population.

L'Écho : j'imagine que la cotisation des adhérents ne suffit pas à financer de telles réalisations...

Marie-Louise : bien sûr que non ! Nous sommes soutenus par les collectivités locales et départementales, ainsi que par des entreprises. Nos adhérents très actifs, organisent des vide-jardins, vide-greniers, des soirées théâtrales... pour récolter des fonds. Nous sommes forts de plus de 80 adhérents, essentiellement sur la région. Je souligne leur implication et leur désintéressement à telle enseigne. Ils paient de propres deniers, les frais de déplacement et de logement, dans le pays.



L'Écho : quel message souhaitez-vous transmettre à nos lecteurs ?

Marie-Louise : j'appelle les bénévoles disponibles, à rejoindre une association efficace. En fait, un groupe d'amis pour prolonger et pérenniser notre action. Connectez-vous sur notre site internet pour en savoir plus et n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Par avance, merci.

Site internet : afap.brest.free.fr/

Marie Louise Guillerm, 1 rue Vasco de Gama, Brest
Tél : 02 98 49 46 71

Mail : jean.guillerm@libertysurf.fr

Daniel

Le rôle des femmes durant les deux guerres



Sujet délicat, ô combien oublié ! Ce sont des mères, des épouses, des sœurs, des voisines du quartier. Suis-je vraiment apte à vous en parler ? Je suis un peu jeune, en effet, pour vous entretenir de la guerre 14-18. J'ai quelques faits à raconter et un grand sentiment de reconnaissance à nos héroïnes de l'ombre !

La guerre 14-18

Tout d'abord, le témoignage de ma belle-mère.

Née en 1901 (le 4 décembre) dans une ferme de la presqu'île de Crozon (Glassus). Elle avait moins de treize ans à la déclaration de la guerre 14. Il n'y avait plus d'hommes à la maison, père et frères avaient été mobilisés. C'est la gamine de treize ans qui tenait la charrue, la maman étant à la tête du cheval ! Il y avait beaucoup de cas analogues dans nos campagnes. Dans les ateliers du Plateau, à l'Arsenal et ailleurs, les femmes de chez nous, au travail méconnu, alignaient les obus des combats et de la victoire, après les avoir fabriqués. Les hommes, dans leur majorité, avaient rejoint le front. Grande admiration pour le rôle et la vaillance de ces femmes ! Il faut y ajouter l'inquiétude, l'appréhension de l'arrivée de la mauvaise nouvelle, l'éducation des enfants, l'accompagnement des aïeux. Que de choses dans la vie d'un foyer ! Et les hommes, vont-ils revenir ?

Aux alentours de Brest

Dans les fermes et aux alentours de Brest, la mobilisation et le départ pour le front des hommes valides, ont posé de nombreux problèmes.

Les travaux pénibles à assumer, la direction et les décisions à prendre... Les femmes ont dû suppléer au manque d'effectif. Pendant les 4 ans, en l'absence du mari, beaucoup d'entre-elles, timides et timorées au départ, se sont révélées et ont acquis une forte personnalité. Elles durent tenir l'exploitation avec de jeunes enfants et du personnel très âgé. Le retour du mari ne s'est pas toujours bien passé. Affaiblis et pour certains mutilés, difficile de retrouver sa situation et de reprendre les rênes. Beaucoup d'entre-eux, sobres au départ, s'étaient mis à boire. L'alcool était parfois leur refuge. Leur santé s'en est ressentie et plusieurs décéderont dans les dix années suivant l'Armistice. Des hommes, qui sans la guerre, auraient été heureux

et considérés à la tête de leur famille et de leur exploitation.

La guerre 39-45

J'ai connu une mère de famille qui habitait Saint-Pierre. Originaire de l'île de Sein, seule avec ses deux jeunes garçons, Mme Richard était mariée à Louis. Marin de la Marine Nationale, il avait rejoint les FFL (Forces Françaises Libres) en Angleterre. De ce fait, pas de solde à attendre à la fin du mois ! C'est leur famille qui a assumé la situation, aidée par des amis. La guerre est terminée. Ouf ! Le marin est revenu et a retrouvé son foyer à Kernabat ! Il avait entre autres vécu l'épopée du cuirassé "Richelieu" dans le Pacifique. Les liens de la guerre se sont transformés en une solide amitié. La preuve : tonton Louis, "Papik", m'associait quelquefois à ses récits comme étant un ancien du "Rich" (diminutif de Richelieu). Quel honneur ! Éclats de rires. Nous n'avions qu'à écouter ! Les Richard, c'est la vie, ont disparu. Leur souvenir demeure, vous pouvez y ajouter les vôtres...

Plus dramatique, le cas de cette femme, outragée et humiliée à la Libération. Elle sera par la suite hautement réhabilitée et décorée de la Légion d'Honneur pour services éminents. Une héroïne elle aussi !

Le Soldat Inconnu, c'est bien pour la mémoire d'un peuple. Mais combien de soldates inconnues ? Je veux parler des mères, des épouses, des sœurs, qui ont offert le meilleur d'elles-mêmes, à nous et à la Patrie.

Honneur aux femmes et encore, merci !

François Kergonou



Ateliers Sauviou au Port de Commerce. Fabrication de matériaux pour les armes. Photographie de 1917 : près de la moitié du personnel est composée de femmes.

MPT Saint-Pierre

* ciné café dimanche :



le dimanche 8 novembre ;
projection du film « Coco »
avec Gad Elmaleh pour les
+ de 65 ans à partir de 14h
au **Centre Social Couleur
Quartier** (Kérourien).
Renseignements et
inscriptions à la MPT de St-
Pierre Tél : 02 98 45 10 92



AMNESTY INTERNATIONAL

* Amnesty International est une association qui a pour mission de défendre tous les droits humains là où ils sont bafoués. AI est indépendante financièrement et vit des cotisations de ses membres, de dons et des actions des groupes locaux.

Le groupe AI de Brest **récolte les livres** dont vous n'auriez plus usage et organise tous les ans une vente de livres. Les bénéfices sont reversés à la section française AI. Si vous souhaitez faire un don de livres, une boîte est mise à disposition

à la MPT Saint-Pierre. Se renseigner à l'accueil.

La Foire aux livres annuelle aura lieu au Patronage laïque du Pilier Rouge le samedi 14 novembre 2015 (de 10h à 19h) et le dimanche 15 (de 10h à 18h)

Mémoire de Saint-Pierre



* Le 21 novembre : Mémoire de St-Pierre organise une conférence sur Le Portzic de 17h à 19h salle de l'Odysée MPT St-Pierre. Pour plus de renseignements :
Mr Cloarec cloareca@wanadoo.fr

Un jardin partagé à la MPT Saint-Pierre ?



* Gaëtan, coordinateur de projets, souhaite constituer une équipe pour mettre en route le jardin. Tous ceux qui sont intéressés peuvent le contacter. Permanence les mardis après-midi et jeudis matin à la MPT.

Tél : 02 98 45 10 92

Association Court-circuit

* Court-circuit Pays de Brest est une association rassemblant des producteurs du coin et des gens qui aiment bien manger. Elle organise des distributions de produits BIO locaux toute l'année.

Contact :

www.court-circuitpaysdebrest.fr

contact@court-circuitpaysdebrest.fr

Tél ; 07 81 23 36 27

Centre social Kerourien



* **lundi 9 novembre** : commande mensuelle pour le cabas des champs (groupement d'achats : fruits, légumes, crêpes, œufs... auprès de producteurs locaux à des prix avantageux). Distribution des produits le jeudi 12 novembre.



À la MPT Saint-Pierre :

le mardi de 17h à 19h.

Au Patronage de Recouvrance :

le vendredi de 16h30 à 18h30

La Résidence mutualiste du Ponant

* organise un marché BIO le 3ème jeudi de chaque mois de 17h à 19h, avec animation musicale et

dégustation de produits. Prochain marché le **19 novembre**.

EHPAD

26 rue Mathurin Méheut

Tél : 02 29 05 86 00

Atelier cuisine

* **jeudi 19 novembre** : 1001 recettes (atelier cuisine et repas cuisine du monde) pays pas encore défini. Ouvert à tous - Sur inscription - Places limitées.

Semaine de la santé

* **du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre** : Programme disponible au centre social.

Contact :

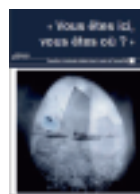
Centre social Couleur Quartier

Tél : 02 98 34 16 40

Mairie de Saint-Pierre

* exposition du 2 au 30 novembre :

« Vous êtes ici, vous êtes où ? » exposition de sténopés réalisés dans le cadre de TraversCité.



Attention ! L'adresse de l'ÉCHO a été modifiée : www.echodesaintpierre.infini.fr

Vous aimez écrire ? Rejoignez l'Écho de Saint-Pierre !

courriel : echodesaintpierre@orange.fr

Responsable de rédaction : Martine Gervais. Rédacteurs de ce numéro : Daniel Vanhooland, Martine Gervais, Paul person

Imprimeur : Bureau 2000 tél 0298402694 - imprimé sur papier garanti sans chlore. Logiciel utilisé : SCRIBUS. Le journal est aidé par la Ville de Brest et fait partie du Collectif des journaux de quartiers brestois.